Guide Pratique
Alsh
Leins Gardonnenque

« Terre de Loisirs »

POLE ENFANCE JEUNESSE

38, avenue de la gare - 30190 Saint Geniès de Malgoirès

Secrétariat : 04 66 74 01 39

Du lundi au mercredi de 8h30 à 12h30 et le mercredi de 14h à 18h

Directrice : **Elsa CLEMENT** Tél : **07 66 13 14 16**

Directrice Adjointe : **Marion REVEL** Tél : **07 81 41 40 09**

Courriel : terredeloisirs@temps-libre.org Web : www.temps-libre.org

Facebook : www.facebook.com/alsh.tempslibre

SEPTEMBRE 2023

Présentation du service

L'association Temps Libre organise l'accueil des enfants entre 3 et 12 ans sur les 8 communes qui ont adhéré à la compétence « enfance jeunesse » du Syndicat Mixte Leins Gardonnenque.
Les communes concernées sont les suivantes :
Fons, Gajan, La Rouvière, Montignargues, Saint-Bauzély, Saint-Geniès-de-Malgoirès, Saint-Mamert du Gard et Sauzet.
A partir du 1er juillet 2022 Les 8 communes n'ont adhérentes à la compétence « Enfance Jeunesse », mais qui ont adhéré au moins à une autre compétence auront un tarif spécifique sont les suivantes : Collorgues, Dions, Garrigues, Mauressargues, Montagnac, Moulézan, Parignargues et Ste Anastasie.

Le Pôle Enfance Jeunesse a pour projet de regrouper sur le même lieu plusieurs actions mutualisées :

- **L'ALSH « TERRE DE LOISIRS »**
- **LA CRECHE – MULTI ACCUEIL**
- **LE RELAIS PETITE ENFANCE « TANGR'AM »**
- **LE LIEU ACCUEIL ENFANT PARENT « PAPOTAGES »**

L'alsh est habilité à recevoir 96 enfants dont 48 enfants de - de 6 ans

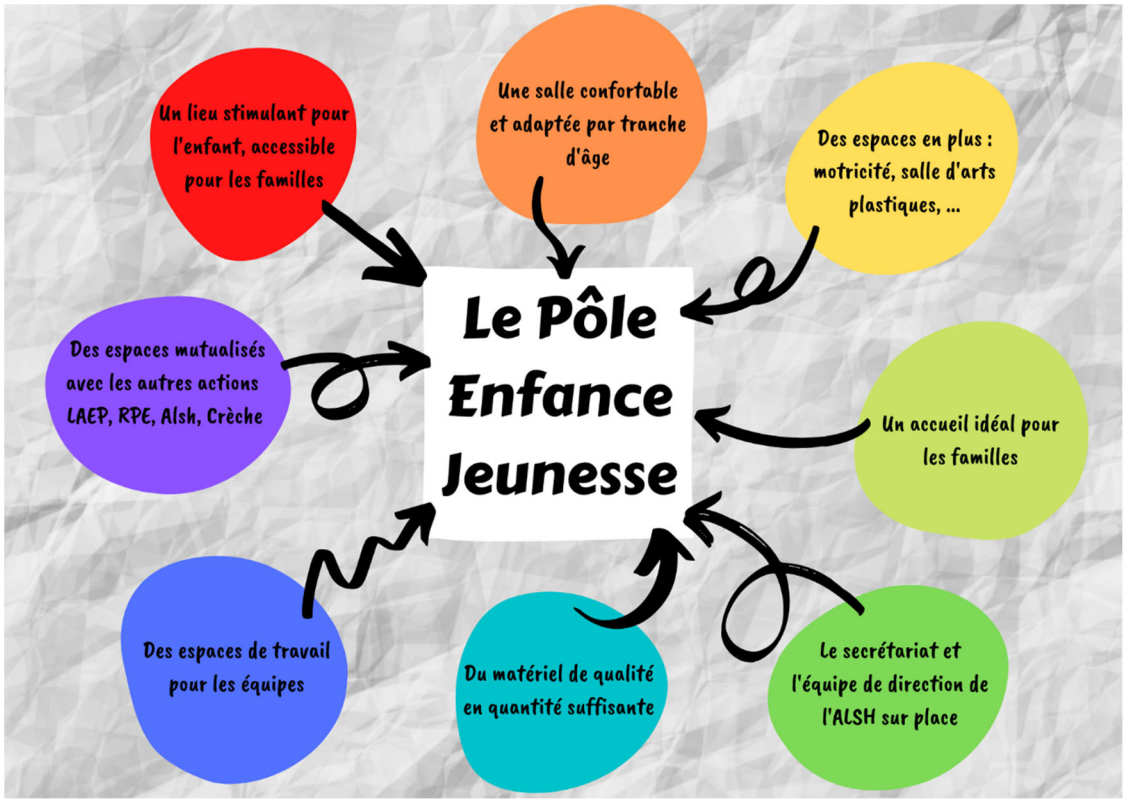

L'accueil de loisirs est ouvert les mercredis de l'année scolaire et les vacances scolaires de 7h00 à 18h30 (Excepté les vacances de fin d'année).

Les objectifs de notre Alsh

La journée type

7h Arrivée des enfants
Activités et jeux informels sont proposés pour les enfants qui le souhaitent dans chaque salle par tranche d'âge

9h Fin de l'accueil du matin

9h30 Début des activités

11h30 Fin des activités et retour au calme avant le repas
Repas pour le 1er service

12h30 Fin du 1er service
Début du 2ème service et sieste pour les plus petits

13h15 Fin du temps restauration
Début du temps calme

14h Fin du temps calme et début des activités de l'après midi

16h Fin des activités
Goûter

16h30 Départ échelonné des enfants
Activités et jeux informels sont proposés pour les enfants qui le souhaitent dans chaque salle par tranche d'âge

18h30 Fin de la journée

<u>Horaires vacances scolaires</u>
Accueil du matin : de 7h à 9h
Accueil à la demi-journée (maternelles uniquement) : matin jusqu'à 11h30 et l'après-midi à partir 12h30
Accueil du soir : de 16h30 à 18h30

SEPTEMBRE 2023

L'inscription à l'accueil de loisirs

Où s'inscrire ?

Pour une 1ère inscription…

Si vous êtes nouveau sur le territoire ou que votre enfant n'a pas encore fréquenté l'Alsh, vous devez prendre contact avec le secrétariat **AFIN DE CREER UN COMPTE POUR VOTRE FAMILLE.**

Ce 1er contact peut se faire par courriel : terredeloisirs@temps-libre.org ou par téléphone au 04 66 74 01 39. Le secrétariat est ouvert le lundi 8h30 à 12h30, le mardi 8h30 à 12h30 le mercredi 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h. Vous pouvez également prendre un rendez-vous pour venir visiter le centre.

Où réaliser l'inscription et la réservation des journées ?

Par internet via notre NOUVEAU « ESPACE FAMILLE » INOE

L'inscription de votre enfant via « l'ESPACE FAMILLE » **se fait en 2 temps :**

1 - d'abord l'inscription pour la période (périscolaire, ou vacances), puis dans un 2ème temps la réservation des journées souhaitées.

Le site permet de réserver/modifier/annuler les journées à « Terre de Loisirs ».

- Afin de nous permettre d'accueillir votre enfant dans les meilleures conditions, il est nécessaire de bien nous transmettre toute information le concernant (maladie chronique, allergie, besoins spécifiques, personnes autorisées…).

Pensez à maintenir à jour ces données, ainsi que les différents contacts et autorisations.

- Aucune inscription et réservation ne seront prises en compte par téléphone, sms ou courriel

le règlement

Il s'effectue en fin de période ; Tous les débuts de mois une facture vous sera transmise sur votre **« ESPACE FAMILLE ».**

En cas d'absence de règlement tous les 15 du mois, nous nous réservons le droit d'annuler l'inscription de votre enfant pour la période suivante.

Possibilités de paiements :

- **NOUVEAU par carte bancaire sur votre ESPACE FAMILLE**
- par chèque à l'ordre de « **Association TEMPS LIBRE »**
- en espèces, par chèques « CESU », ou par chèques vacances ANCV.

SEPTEMBRE 2023

Les tarifs : communes adhérentes au syndicat Mixte

Quotient familial	*Tarifs Journées*	*Tarifs demi-journée* - Maternelles uniquement vacances - Tarif PAI Journée - Accueil Modulé
De 0 à 500	8 €	5 €
De 501 à 850	10 €	7 €
De 851 à 1200	12 €	8 €
Supérieur à 1200	13 €	9 €

Les tarifs : communes non adhérentes au Syndicat Mixte

Quotient familial	*Tarifs Journées*	*Tarifs demi-journée* - Maternelles uniquement vacances - Tarif PAI Journée - Accueil Modulé
De 0 à 500	13 €	10 €
De 501 à 850	15 €	12 €
De 851 à 1200	17 €	13 €
Supérieur à 1200	18 €	14 €

Quand effectuer l'inscription ?

Pour la période des mercredis de l'année scolaire

Les inscriptions s'ouvrent pour toute l'année 2 mois avant la rentrée. Par la suite, elles se font toute l'année.

Pour la période des vacances scolaires

Les inscriptions ouvrent un lundi, 1 mois avant le premier lundi des vacances. Les inscriptions et les réservations peuvent s'effectuer au fur et à mesure. Notre capacité d'accueil est de 96 enfants. Passé ce nombre, vos réservations sont automatiquement placées en liste d'attente.

Inscriptions par période à partir du	**Ouverture du portail famille pour les réservations à partir de 8h30**
Les mercredis 2023/2024 du 4 septembre 2023 Au 5 juillet 2024	Lundi 26 juin 2023 et toute l'année scolaire
Automne 2023 Lundi 23 octobre au 3 novembre 2023	Lundi 25 septembre 2023
Hiver 2024 Lundi 12 Février au Vendredi 23 Février	Lundi 22 janvier 2024
Printemps 2024 Lundi 8 avril au vendredi 19 avril	Lundi 25 mars 2024
Eté 2024 Lundi 8 juillet au vendredi 30 Aout	Lundi 3 Juin 2024
Les mercredis 2024/2025 du 2 septembre 2024 à juillet 2025	Lundi 24 juin 2024 et toute l'année scolaire

Comment annuler une réservation ?

Période des mercredis :

Vous ne pourrez faire une annulation via votre ESPACE FAMILLE qu'avant le mercredi midi de la semaine précédente.

Si ce n'est pas la cas, l'absence sera facturée ;

Période des vacances :

Vous ne pourrez faire une annulation via votre **« ESPACE FAMILLE »** au plus tard une semaine avant la semaine concernée. (la clôture des réservations sera le dimanche à minuit) ;

En cas d'annulation privilégier toujours **« ESPACE FAMILLE ».**

En cas d'absence pour raison familiale impérieuse ou de santé, un justificatif vous sera demandé pour procéder à un remboursement. Ce justificatif doit nous être transmis dans la semaine de l'absence.

Cas particuliers

En cas d'allergie ou de maladie chronique, les parents doivent impérativement en informer l'Association Temps libre au moment de l'inscription. Un certificat médical signé par le médecin traitant ou l'allergologue devra être transmis à l'association. Un protocole d'accueil individualisé valable un an devra être signé entre le médecin, la famille et le responsable des accueils de loisirs. La direction pourra demander à la famille de fournir un panier repas.

Le tarif appliqué pour toutes les familles ne résidant pas au sein d'une des communes du Syndicat Mixte Leins Gardonnenque est de 26 € maximun par jour. L'inscription ne sera prise en compte que dans la limite des places disponibles, en accord avec le calendrier d'inscription.

L'accueil de tous

Nous travaillons en lien avec le Relais Loisirs Handicap 30 pour permettre l'inclusion des enfants porteurs de handicap. Nos équipes participent régulièrement à des temps de formations et de sensibilisations ; Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous contacter ou à joindre le RLH30.

Des repas BIO produits sur place

C'est un choix quasi unique parmi les accueils de loisirs sans hébergement.

Les repas sont produits sur place avec des produits locaux, en circuits courts, de saison et « bio » tant que faire se peut. Ce choix est une plus-value incroyable pour les enfants à qui nous pouvons proposer des repas d'une très grande qualité. Avec notre défi « zéro déchet » à la cantine, nous évitons le gaspillage.

L'investissement du Syndicat Mixte Leins Gardonnenque

- Le Smlg se mobilise pour l'enfance/jeunesse à travers des choix forts et ambitieux inscrits dans le Territoire.
- **Le budget de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement**
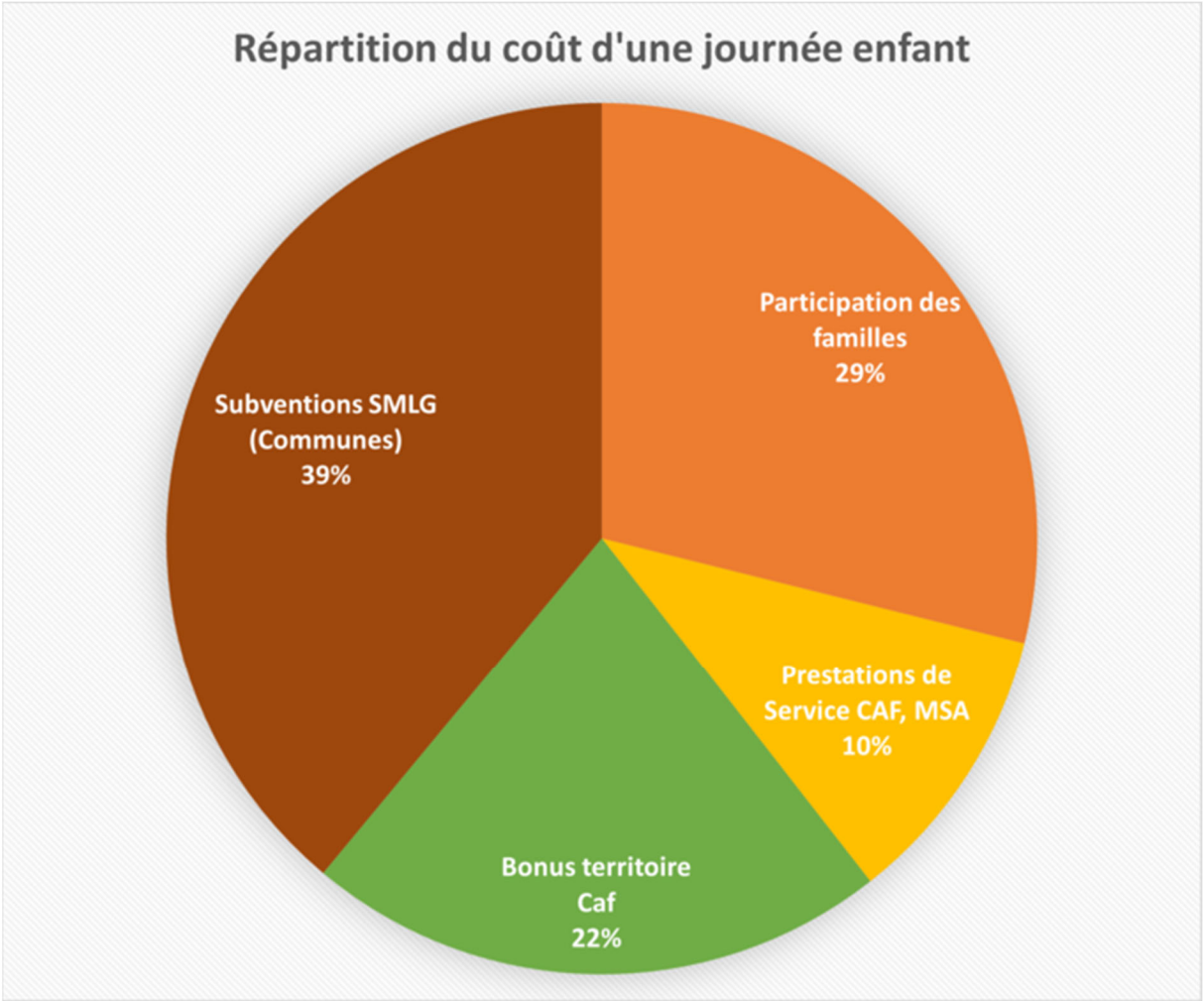
Vous trouverez ci-dessous un graphique présentant la répartition du coût d'une journée enfant entre la famille, la Caf et le Smlg. Ce graphique fait apparaitre l'importance du financement du Smlg dans cette action.